

Direction de la Planification et de l'Urbanisme
Service de la Réglementation Urbaine

Plan Local d'Urbanisme

Révision du POS en PLU
approuvée par DCC du 27/06/2013

5 – Annexes

5.2. Annexes sanitaires

5.2.1. Eau potable

Toulouse Métropole
6, Rue René Leduc - B.P. 35 821
31505 Toulouse Cedex 5
t. 05 81 91 72 00 - f. 05 81 91 72 01
www.toulouse-metropole.fr

le grand Toulouse
communauté urbaine

COMMUNE DE GAGNAC SUR GARONNE
NOTICE EXPLICATIVE

Réseau de distribution d'eau potable

Mai 2012

L'objet du présent mémoire est de décrire le système d'alimentation en eau Potable de la commune de **GAGNAC SUR GARONNE**, ainsi que les possibilités de desserte de nouveaux branchements sur ce réseau.

SOMMAIRE :

1. Organisation du système d'alimentation en eau potable ___ 3

1.1. Production ___ 3

1.2. Distribution ___ 4

2. Le système d'AEP de la Commune de GAGNAC sur Garonne ___ 6

2.1. Réservoirs ___ 6

2.1.1 Château d'eau de Fenouillet ___ 6

2.2. Réseau de distribution en Eau potable ___ 6

2.3. Défense incendie ___ 6

3. Examen du zonage du PLU au titre de la desserte en eau potable. ___ 8

3.1. Evaluation des besoins actuels ___ 8

3.2. Remarques particulières sur le secteur déjà urbanisé ___ 8

3.3. Remarques particulières sur le secteur ouvert à l'urbanisation ___ 8

3.3.1 La zone « Vieux Moulin 1 » située au carrefour des rues du Moulin et de la Voie Romaine : ___ 10

3.3.2 La zone « Vieux Moulin 2 » située au nord de la zone « Vieux Moulin 1 » ___ 10

3.3.3 La zone « D63 » située au carrefour du RD 63 et de la rue de l'Oustalet: ___ 10

3.3.4 La zone « de la Beauté » située au carrefour des rues de la Beauté et de la Voie Romaine: 10

3.3.5 La zone « Voie Romaine» située le long de la Voie Romaine au Nord de la commune: 10

3.4. Problématiques globales liées au développement de l'ensemble de ces zones : ___ 11

3.4.1 Réseau de distribution depuis le château d'eau de Fenouillet ___ 11

3.4.2 Capacité du château d'eau, ___ 11

3.4.3 Impact sur la production d'eau de l'usine de Lacourtensourt, ___ 11

4. ANNEXE : Schéma de l'alimentation en eau potable de GAGNAC SUR GARONNE ___ 13

1. Organisation du système d'alimentation en eau potable

Le réseau AEP et les installations de la commune de GAGNAC SUR GARONNE relève de la Maîtrise d'Ouvrage de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse, depuis 2009.

Cette compétence était exercée jusqu'alors par le SIVOM des eaux des cantons centre et nord de TOULOUSE, qui regroupait jusqu'en 2008 :

- 8 communes situées au nord/est de TOULOUSE, intégrées en 2009 dans le Grand Toulouse: L'UNION, LAUNAGUET, AUCAMVILLE, FONBEAUZARD, CASTELGINEST, SAINT ALBAN, FENOUILLET, GAGNAC SUR GARONNE,
- 3 communes situées au nord/est de TOULOUSE, intégrées en 2011 dans le Grand Toulouse: LESPINASSE, SAINT-JEAN et GRATENTOUR,
- Ainsi que 8 autres communes à l'Est, hors Grand Toulouse : ROUFFIAC-TOLOSAN, CASTELMAUROU, SAINT-GENIES-BELLEVUE, LAPEYROUSE-FOSSAT, SAINT-LOUP-CAMMAS, MONTBERON, PECHBONNIEU et LABASTIDE SAINT-SERNIN.

En effet, les 8 premières communes étaient partie constituante de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse à sa création en 2009, qui prévoyait le transfert obligatoire de la compétence Eau Potable.

Le contrat d'affermage attribué à la société Véolia (du 31 décembre 2008 au 31 décembre 2023) par le SIVOM des cantons centre et nord de TOULOUSE, a été repris par le Grand Toulouse qui assure la maîtrise d'ouvrage de l'eau potable pour les communes ayant intégré la Communauté Urbaine.

1.1. Production

L'eau distribuée à GAGNAC SUR GARONNE provient de l'usine de traitement des eaux de Lacourtensourt, sur la commune de TOULOUSE. Elle relève de la maîtrise d'ouvrage du Grand Toulouse depuis 2009, mais continue à être exploitée dans le cadre du contrat de délégation (affermage) confié à la société Veolia.

L'usine de Lacourtensourt continue à approvisionner les communes du SIVOM des cantons Centre et Nord, dans le cadre du contrat d'affermage en cours.

On distingue deux sources d'approvisionnement en eau brute :

- Le Canal Latéral à la Garonne
- La Garonne

Du point de vue des traitements, avant d'être acheminée aux consommateurs par un réseau de distribution, l'eau subit les traitements suivants :

- prétraitement,
- pré-ozonation,
- acidification au CO2,
- coagulation / floculation / décantation,
- filtre sable,
- stérilisation à l'ozone,
- filtration sur charbon actif en grains,
- chloration à l'eau de javel.

A l'échelle de l'ensemble des communes desservies par l'usine de production de Lacourtensourt, les volumes d'eau produits et vendus (selon décret du 2 mai 2007 relatif au RPQS) sont caractérisés comme suit :

- **Volume annuel produit** : **5 868 501 m³ en 2007 à 6 300 473 m³ en 2010**
- **Volume annuel d'eau vendu : 4 826 418 m3 en 2007 et 4 860 283 m3 en 2010.**

Des travaux importants devraient être réalisés sur le site de l'usine de production de Lacourtensourt pour la mettre aux normes (sécurité énergétique, périmètre de protection, ouvrages), voire envisager d'autres ressource en eau en eau potable pour alimenter le réseau aujourd'hui desservi par l'usine de Lacourtensourt.

1.2. Distribution

A partir de l'usine de Lacourtensourt, le **Grand Toulouse** alimente aujourd'hui les communes suivantes :

- **Les communes de son territoire propre** : L'UNION, SAINT-JEAN, LAUNAGUET, AUCAMVILLE, FONBEAUZARD, CASTELGINEST, SAINT ALBAN, FENOUILLET, GAGNAC sur Garonne, LESPINASSE et GRATENTOUR
- **Les communes relevant du SIVOM des eaux des cantons centre et nord de TOULOUSE** : ROUFFIAC-TOLOSAN, CASTELMAUROU, SAINT-GENIES-BELLEVUE, LAPEYROUSE-FOSSAT, SAINT-LOUP-CAMMAS, MONTBERON, PECHBONNIEU et LABASTIDE SAINT-SERNIN.

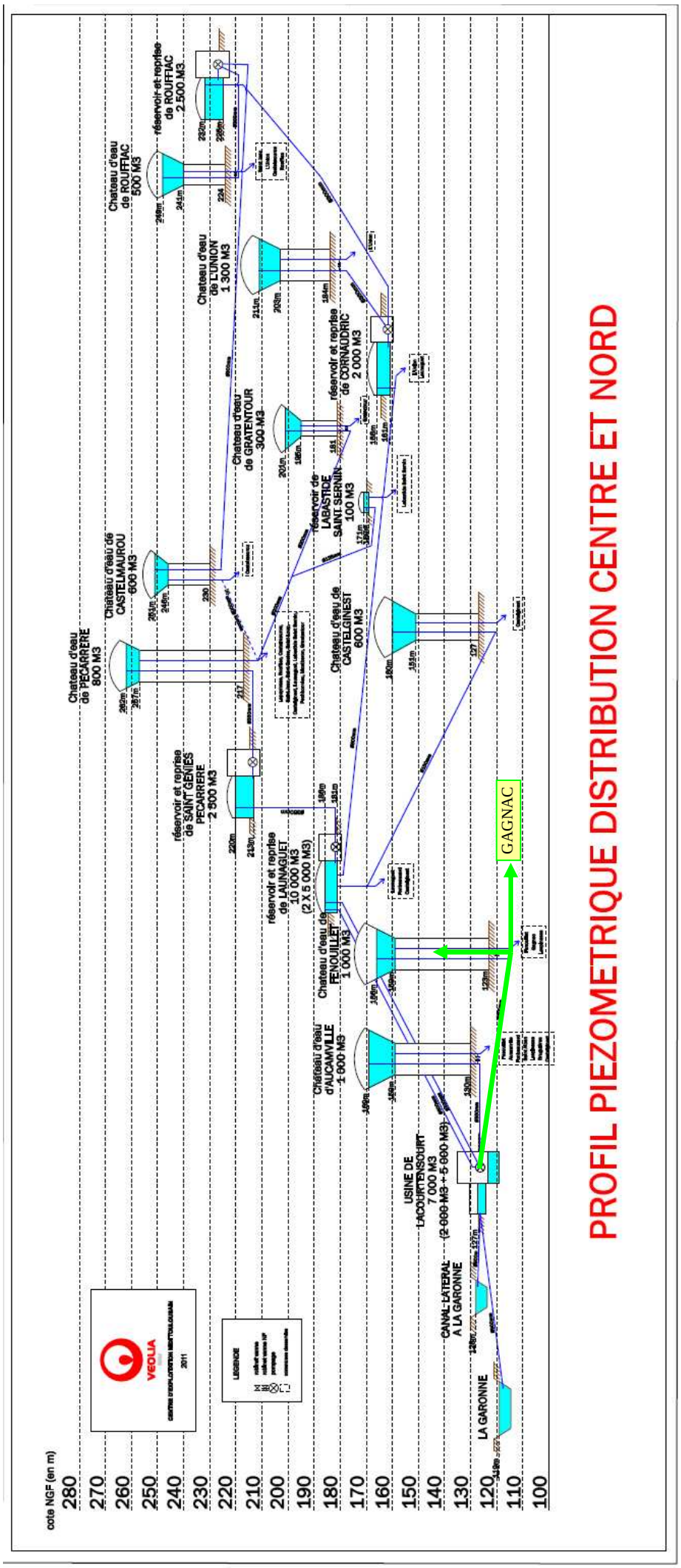
Le réseau structurant alimentant ces communes s'appuie sur le schéma d'alimentation de la page suivante, via un réseau de canalisation de **977 km**.

GAGNAC SUR GARONNE est desservi **par le château d'eau de FENOUILLET** qui est alimenté par une conduite d'adduction depuis l'usine de Lacourtensourt. Le même château d'eau alimente aussi une partie de la commune de Lespinasse (partie localisée à l'Ouest du canal latéral). Une interconnexion permet de fournir de l'eau dans les deux sens en fonction des besoins, et place les deux communes dans la même zone d'influence du château d'eau.

Le rapport annuel 2010 du délégataire fait apparaître les données suivantes pour le SIVOM des eaux des cantons centre et nord de TOULOUSE:

- **Population** : 90 558 habitants en 2007 et 88 324 en 2010 (données INSEE selon décret n°2008-1477 du 30/12/2008)
- **Nombre d'abonnés** : 31 656 abonnés en 2007 et 33 022 en 2010.
- **Nombre de réservoirs** : 13 réservoirs, totalisant 30 200 m³.
- **Rendement du réseau de distribution** : estimé à 81,6%.
- **Consommation unitaire par abonnement** : 136 m³ par an.

NOTA : Du point de vue des volumes facturés, les comparaisons ne sont pas significatives avant et après 2009 du fait de nouvelles modalités de relevés des compteurs et de facturation mises en œuvre en 2009.


PROFIL PIEZOMETRIQUE DISTRIBUTION CENTRE ET NORD
cote NGF (en m)
280
270
260
250
240
230
220
210
200
190
180
170
160
150
140
130
120
110
100
VEOLIA
LEGENDE
Chateau d'eau de PECARRERE 800 M3
Chateau d'eau de CASTELMAUROU 600 M3
Chateau d'eau de ROUFFIAC 500 M3
réservoir et reprise de ROUFFIAC 2 500 M3.
Chateau d'eau de L'UNION 1 300 M3
Chateau d'eau de GRATENTOUR 300 M3
réservoir et reprise de CORNAUDRIC 2 000 M3
réservoir de LABASTIDE SAINT SERNIN 100 M3
Chateau d'eau de CASTELGINEST 600 M3
réservoir et reprise de SAINT GENIES PECARRERE 2 500 M3
réservoir et reprise de LAUNAGUET 10 000 M3 (2 X 5 000 M3)
Chateau d'eau de FENOUILLET 1 000 M3
Chateau d'eau d'AUCAMVILLE 1 600 M3
USINE DE LACOURTENSOURT 7 000 M3 (2 000 M3 + 5 000 M3)
CANAL LATERAL A LA GARONNE
LA GARONNE
GAGNAC

2. Le système d'AEP de la Commune de GAGNAC sur Garonne

2.1. Réservoirs

Comme précisé précédemment, l'essentiel de la distribution en eau potable du territoire communal est assurée depuis un réservoir surélevé, le Château de Fenouillet.

2.1.1 Château d'eau de Fenouillet

Le Château d'eau d'e fenouillet est situé rue de la Laque à Fenouillet.

La capacité du réservoir surélevé présente les caractéristiques suivantes :

- **Capacité : 1 000 m³,**
- **Cote du niveau d'eau trop-plein : 166 m NGF**
- **Cote radier : 159 m NGF.**
- **Cote terrain naturel au pied de l'ouvrage : 123 m NGF.**

Le remplissage du château d'eau est effectué par une canalisation en fonte ductile de **300 mm** de diamètre provenant de l'usine de Lacourtensourt.

Cette canalisation d'adduction sans distribution en cours traverse la commune de FENOUILLET.

Cette canalisation est un des éléments du réseau structurant du réseau d'adduction desservant les communes du nord est de la CUGT.

La pression statique du réseau de distribution en pied de réservoir oscille entre **3 et 4 bars**.

2.2. Réseau de distribution en Eau potable

Le réseau de distribution de la commune de GAGNAC sur Garonne est constitué de **19 km de canalisations** de différentes natures (fonte ductile, fonte grise, PVC,…) et différents diamètres.

Les installations d'eau potable des usagers de la commune de **GAGNAC SUR GARONNE sont desservies directement par le château d'eau de FENOUILLET,** à un niveau piézométique maximal (statique) de **160 m NGF**.

Ce réseau est alimenté par une conduite de transport/distribution partant du château d'eau avec un diamètre 300 mm qui se divise en traversant la commune de Fenouillet pour entrer sur GAGNAC en plusieurs canalisations de diamètres 150 ou 200mm.

Compte tenu de la côte piézométriques initiale du château d'eau et du terrain naturel particulièrement plat sur les communes de FENOUILLET et de GAGNAC SUR GARONNE (plaine alluviale de la Garonne), les pressions de desserte rencontrées chez les usagers sont satisfaisantes. Une modélisation montre qu'en conditions normales d'exploitation, les pressions varient globalement autour de 2 à 6 bars pour l'ensemble de la commune avec un minimum de 2,7 bars au centre de la commune.

2.3. Défense incendie

Pour mémoire, en règle générale, la valeur de la pression de référence au niveau d'un poteau incendie est au minimum :

- de 1 bar résiduel pour un usage incendie (60 m³ / h pendant 2 H), à contrôler périodiquement (pesage)

Le réseau supporte **32 poteaux d'incendie (PI)** dont les mesures effectuées lors de la dernière campagne figurent dans le *tableau de la page suivante*.

N°	NOM DE LA RUE	TYPE DE LIEU	COMPLEMENT ADRESSE	N°, position dans la rue	Date	Débit	Pression	Débit hors norme
1	CHENE VERT (DU)	RUE	FACE ECOLE MATERNELLE		17/10/2011	80	4,2	
2	REPUBLIQUE (DE LA) AV	PLACE	FACE BOULANGERIE		18/10/2011	95	4,2	
3	VOIE ROMAINE (DE LA)	RUE	RUE DU VIEUX MOULIN		18/10/2011	120	4,2	
4	VOIE ROMAINE (DE LA)	RUE	FACE VOIE DE TURRET	108	17/10/2011	68	4,2	
5	HIRE (DE LA)	RUE		28	17/10/2011	79	4	
6	VIEUX MOULIN (DU)	RUE	FACE CH TERRIAL		17/10/2011			DHN
7	VOIE ROMAINE (DE LA)	RUE	FACE RUE DE LA BEAUTE		17/10/2011	81	4,1	
8	AMANDIERS (DES)	RUE	RUE DES PÉCHERS		17/10/2011	112	4,2	
9	MOULIN (DU)	ALLEE	FACE N11		17/10/2011	102	4,5	
10	FOUR (DU)	RUE	FACE N18		18/10/2011	120	4,3	
11	EGLISE (DE L')	RUE	ANGLE RUE DE PESSOLES		17/10/2011	76	4,3	
12	VOIE ROMAINE (DE LA)	RUE	ANGLE RUE DU FOUR	18	18/10/2011	107	4,2	
13	OUSTALET (DE L')	RUE	RUE DU VIEUX MOULIN		18/10/2011	120	4,2	
14	TERRIAL (DE)	RUE	RUE PESSOLES face espace Garonne	ANGLE	17/10/2011	73	4,3	
15	PECHERS (DES)	RUE	ANGLE ETS SOULA	30	17/10/2011	100	4,2	
16	BEAUTE (DE LA)	RUE	ANGLE RUE DES SOURCES		17/10/2011	76	4,2	
17	CHATEAU (DU)	RUE	RESIDENCE	33	17/10/2011	66	4,2	
18	DARNIER LE FOUR	RUE	FACE N 6		18/10/2011	120	4,4	
19	L EGLISE (DE)	RUE	à Droite de EGLISE CIMETIERE		17/10/2011	53	4,2	DHN
20	BERBIE-BLAIZE ANTOINE	RUE	< VIEUX MOULIN		18/10/2011	112	4,3	
21	BERBIE-BLAIZE ANTOINE	RUE		28	18/10/2011	108	4,2	
22	ESPAGNOULET (L')	RUE		4	17/10/2011	86	4,1	
23	GRAVETTE (DE LA)	IMPASSE	LOTISSEMENT LE CLOS FLEURY		18/10/2011	92	4,2	
24	BAC (DU)	ALLEE	< RUE DU FACTEUR		17/10/2011	86	5	
25	JARDINS DE GARONNE LES	RESIDENCE	ALLEE DU BAC		17/10/2011			DHN
26	BAC (DU)	ALLEE	FACE 38		17/10/2011	89	4,8	
27	BLAISE BARBIE	RUE	FACE 31	42	18/10/2011	100	4,4	
28	DEMEURES DU LAC (LES)	RUE	LOTISSEMENT		17/10/2011	74	4	
29	TURRET (DE)	IMPASSE		10	17/10/2011	74	4,5	
30	FENOUILLET (DE)	ROUTE	RESID DU CAPITOUL		17/10/2011	101	4,3	
31	VIEUX MOULIN (DU)	RUE	RESID ROMAINE	88	17/10/2011	120	4,4	
32	GRAVETTE (DE LA)	RUE	FACE IMP DE LA GRAVETTE	32	18/10/2011	102	4,2	

Il apparaît que les hydrants de la commune atteignent le débit normalisé de 60 m³/h, sauf pour les poteaux d'incendie dont le débit incendie est en caractères rouges : **3 poteaux sur 32 sont non-conformes du fait d'un débit insuffisant à 1 bar**, soit **un taux de non-conformité de moins de 10 %**.

Par ailleurs, les besoins incendie concernent aussi le stockage de l'eau dans le réservoir, puisque celui-ci doit contenir au minimum le volume d'extinction validé sur le réseau de distribution qui en dépend, soit 120 m3 pour 1 PI, 240 m3 pour 2 PI en simultané et ainsi de suite. La préconisation est de régler les niveaux dans le réservoir correctement pour conserver un volume de sécurité incendie de 120 m³ voire plus selon les préconisation du service incendie.

L'adéquation du volume des ouvrages et de leur mode de gestion devra être analysée à partir d'une modélisation et des préconisations du Service Départemental de Défense Incendie.

3. Examen du zonage du PLU au titre de la desserte en eau potable.

3.1. Evaluation des besoins actuels

Le rapport annuel 2010 du délégataire fait apparaître les données suivantes pour la commune de GAGNAC sur Garonne :

- **Population** : **2 930 habitants en 2008 et 2 936 en 2010.**
- **Nombre d'abonnés** : **880 abonnés en 2007 et 962 en 2010 (soit 3ha/ab pour 2010)**.
- **Volume annuel vendu : 118 861 m³ en 2007 et 119 401 m³ en 2010,** soit une moyenne annuelle de 327 m³ / jour pour la commune de GAGNAC SUR GARONNE.
- **Consommation unitaire par abonnement** : **124 m³ par an,** soit une moyenne journalière de 340 l / j / ab.

  NOTA : Du point de vue des volumes facturés, les comparaisons ne sont pas significatives avant et après 2009 du fait de nouvelles modalités de relevés des compteurs et de facturation mises en œuvre en 2009.

L'évolution démographique montre que la population de GAGNAC sur Garonne est stable entre 2008 et 2010.

3.2. Remarques particulières sur le secteur déjà urbanisé

En l'état actuel, le délégataire ne signale pas de problématique majeure d'alimentation en eau sur la commune de GAGNAC SUR GARONNE (pression, débit).

3.3. Remarques particulières sur le secteur ouvert à l'urbanisation

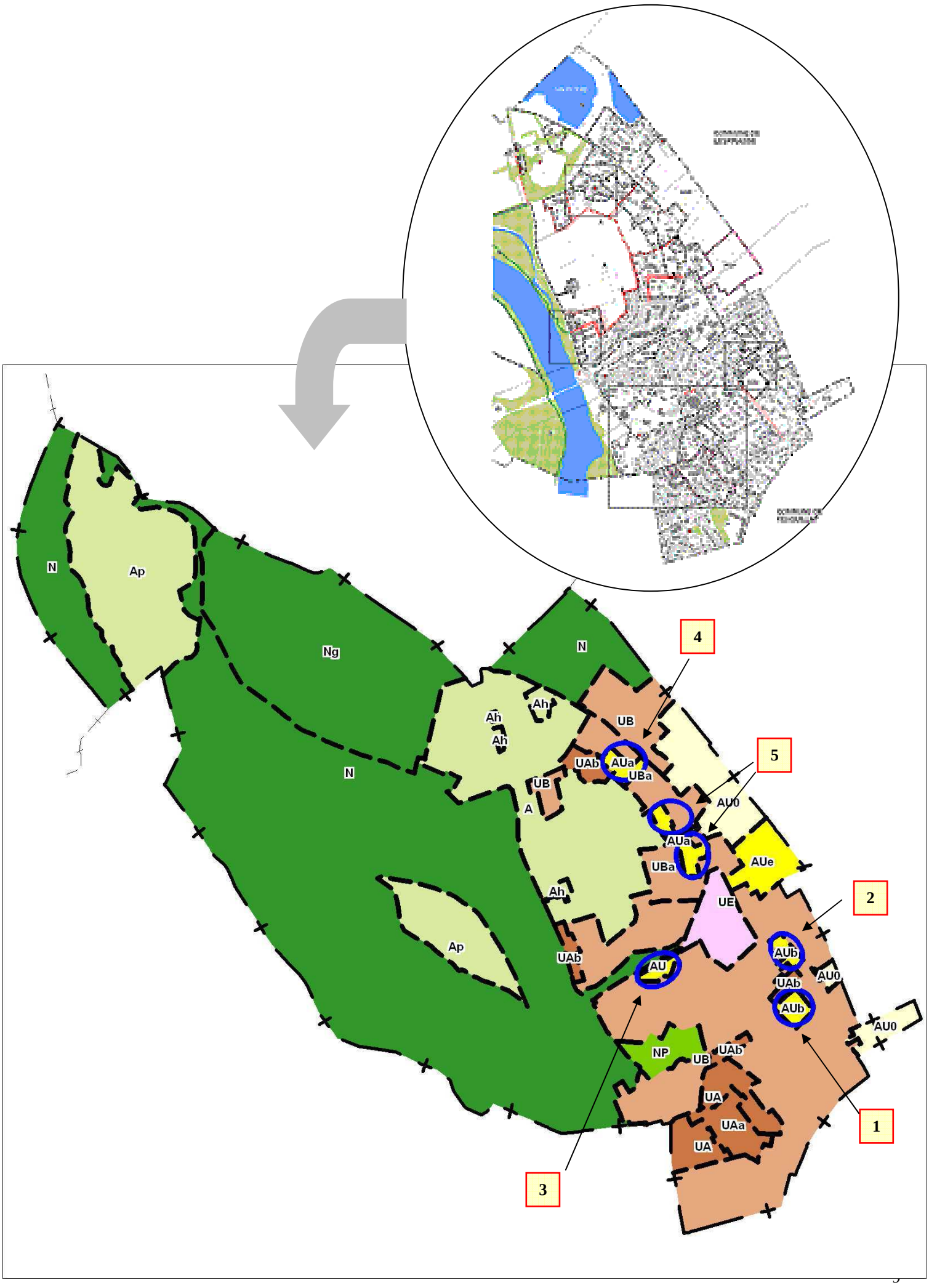
Le projet de PLU prévoit l'urbanisation future sur 5 zones présentées dans les schémas ci-après.

Une modélisation hydraulique a été réalisée sur GAGNAC pour traduire cette urbanisation.

Hypothèses de répartition géographique des consommations :

- les zones UA, UB et UC étant très étendues sur la commune, il est difficile de localiser un point de consommation très représentatif sur le réseau hydraulique. Pour ces raisons, la consommation prévisionnelle de ces zones a été répartie en trois points de consommation (voir carte page précédente).

NOTA : La commune de GAGNAC SUR GARONNE est équipée de conduites qui ne présentent pas de vitesses de distribution supérieures à 1 m/s. La pression critique atteint 35 mCE (mètres de Colonne d'Eau).


N
Ap
Ng
N
Ah
Ah
Ah
N
UB
UAb
AUa
UBa
UB
A
AU0
AUa
UBa
AUe
Ah
UE
Ap
UAb
AU
AUb
AU0
UAb
AUb
AU0
NP
UB
UAb
UA
UAa
UA
4
5
2
1
3

3.3.1 La zone « Vieux Moulin 1 » située au carrefour des rues du Moulin et de la Voie Romaine :

- Superficie : 1.30 Ha
- Phasage : court terme,
- Nombre d'abonnés supplémentaires : estimé à 65, soit 175 habitants

Les canalisations existantes en diamètre 100 et 150 mm permettront de desservir cette zone.

3.3.2 La zone « Vieux Moulin 2 » située au nord de la zone « Vieux Moulin 1 »

- Superficie : 0.70 Ha
- Phasage : court terme,
- Nombre d'abonnés supplémentaires : estimé à 35, soit 100 habitants

La canalisation existante en diamètre 100 mm permettra de desservir cette zone pour les besoins alimentaires.

3.3.3 La zone « D63 » située au carrefour du RD 63 et de la rue de l'Oustalet:

- Superficie : 0.75 Ha
- Phasage : court terme,
- Nombre d'abonnés supplémentaires : estimé à 35, soit 100 habitants

La canalisation existante en diamètre 110 mm permettra de desservir cette zone pour les besoins alimentaires.

3.3.4 La zone « de la Beauté » située au carrefour des rues de la Beauté et de la Voie Romaine:

- Superficie : 1 Ha
- Nombre d'abonnés supplémentaires : estimé à 35 , soit 100 habitants

La canalisation existante en diamètre 100 mm de la rue de la Voie Romaine est <u>insuffisante</u>. Son renforcement en 150 mm est prévu par tranche de travaux à partir de la fin de l'année 2012 (prévoir PUP).

3.3.5 La zone « Voie Romaine» située le long de la Voie Romaine au Nord de la commune:

- Superficie : 1.95 Ha
- Nombre d'abonnés supplémentaires : estimé à 70, soit 200 habitants

La canalisation existante en diamètre 100 mm de la rue de la Voie Romaine est <u>insuffisante</u>. Son renforcement en 150 mm est prévu par tranche de travaux à partir de la fin de l'année 2012 (prévoir PUP).

3.4. Problématiques globales liées au développement de l'ensemble de ces zones :

3.4.1 Réseau de distribution depuis le château d'eau de Fenouillet

La simulation de la situation future montre que les pressions baissent très peu (de l'ordre de 0,2 bars).

Il est à noter que l'influence sur le réseau doit s'apprécier sur la totalité des zones distribuées (Fenouillet, Gagnac sur Garonne et Lespinasse).

☞ **Le réseau de distribution n'est quasiment pas impacté par le projet d'urbanisation.**

3.4.2 Capacité du château d'eau,

Le château d'eau de Fenouillet, qui dessert les communes de Fenouillet, Gagnac sur Garonne et Lespinasse (en 2010 : 10 097 habitants - 3 838 abonnés – 534 000 m³ vendus), fonctionne en conditions normales du point de vue de sa capacité (1000 m³), il faut environ 5 heures d'autonomie en période de pointe saisonnière.

Si l'ensemble des projets d'urbanisation est développé, le marnage du réservoir passera de 6 à 7 sur une journée. Cette modification est considéré comme faible et donc acceptable.

En ne prenant en compte que les besoins domestiques futurs connus à ce jour sur les communes de Fenouillet, de Gagnac-sur-Garonne et de Lespinasse (hors projet d'installation de commerces et industries), il est d'ores et déjà possible de prévoir que la capacité du château d'eau devrait être au **minimum de 580 m³ supplémentaires** (= 240 à Gagnac + 1557 à Fenouillet + 45 à Lespinasse) abonnés x 0,38 m³/jour moyen/abonné x 2 (coefficient de pointe) x 10 H / 24 H), sur la base d'un coefficient de pointe saisonnier de 2).

Il faut par ailleurs préserver un volume minimal de 120 m³ pour la **défense incendie** (voire plus selon les prescriptions des Services Départementaux d'Incendie et de Secours).

☞ **Pour conclure, le château d'eau de Fenouillet continuera à fonctionner correctement, mais dans des conditions limites d'exploitation et de sécurité incendie.**

☞ **Cependant, une réflexion sur les capacités de stockage de l'ensemble du secteur « Aucamville-Fenouillet » est à engager afin de conserver une autonomie des réseaux satisfaisante, sans impacter la qualité de l'eau distribuée. Cette analyse sera menée dans le cadre de l'étude du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse, dont l'élaboration est prévue dans le courant de l'année 2013**

3.4.3 Impact sur la production d'eau de l'usine de Lacourtensourt,

En 2011, l'usine de Lacourtensourt a mis en distribution un volume d'eau moyen minimum de 15 346 m³ (en mai 2011) et un volume d'eau moyen maximum de 11 116 m³ (en décembre 2011). La capacité nominale de l'usine est d'environ 40 000 m³, en prenant en comptes les périodes d'arrêt et de lavages.

Par rapport au volume maximum mensuel distribué en 2011, **l'usine fonctionne à environ 40 % de ces capacités**, celle-ci pouvant encore produire plus de 20 000 m³/jour.

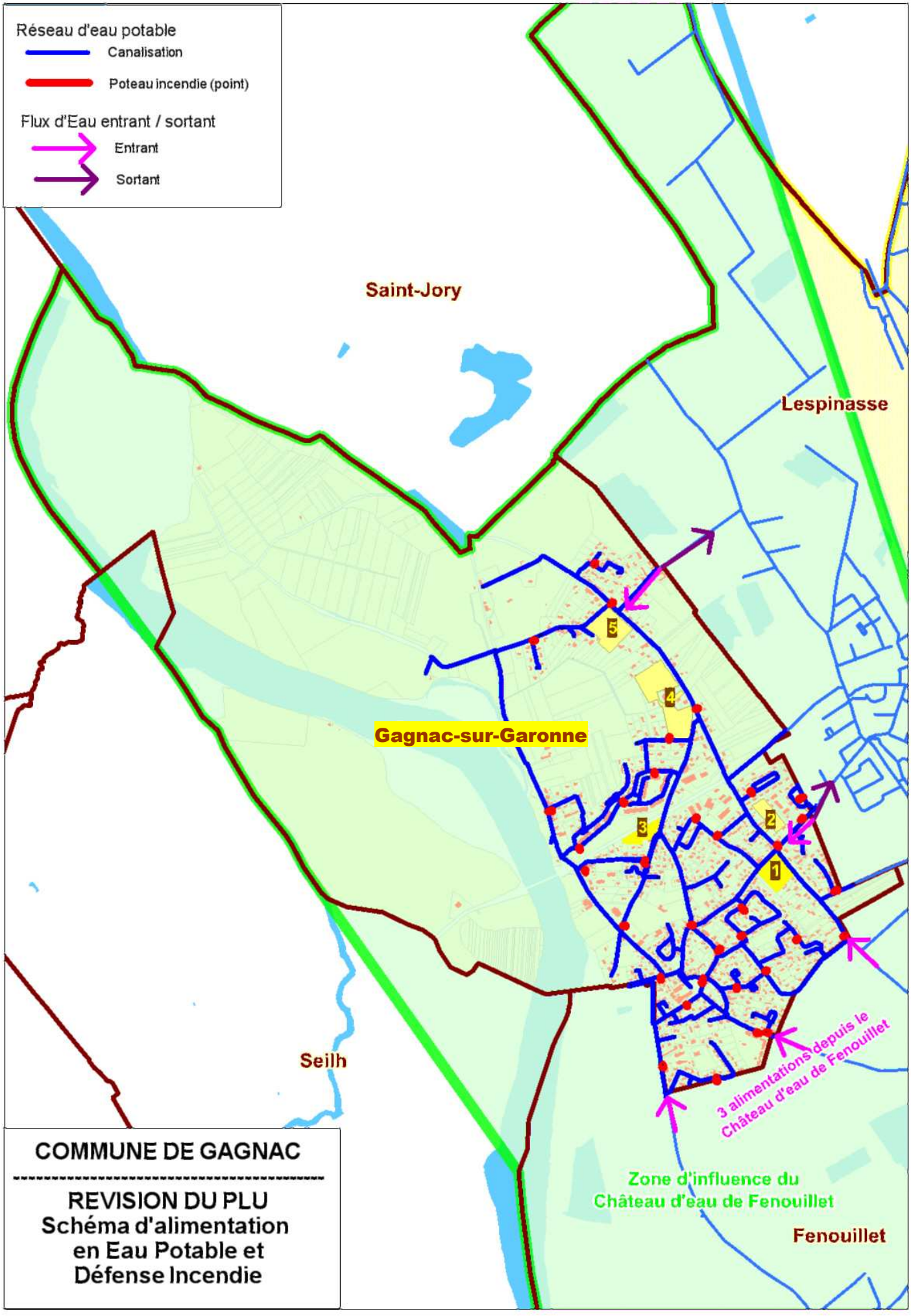
Si l'ensemble des projets d'urbanisation est développé sur **GAGNAC-SUR-GARONNE**, ce sont près de 700 habitants (240 abonnés) supplémentaires qui seront accueillis sur la commune, sur la base d'une hypothèse de consommation moyenne journalière est de 370 l / j / abonné.

Par conséquent, l'usine de Lacourtensourt devra produire environ **90 m³** supplémentaire par jour pour desservir cette nouvelle population.

☞ **En première analyse, la capacité nominale de production de l'usine de Lacourtensourt permettra de produire les volumes d'eau nécessaire pour les nouvelles zones d'urbanisation sur la commune de GAGNAC sur Garonne.**

☞ **Toutefois, pour émettre un avis définitif, une analyse globale cumulée des projets de développement de l'ensemble des communes desservie par l'usine de Lacourtensourt devra être engagée. Cette analyse sera menée dans le cadre de l'étude du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse, dont l'élaboration est prévue dans le courant de l'année 2013.**

4. ANNEXE : Schéma de l’alimentation en eau potable de GAGNAC SUR GARONNE


Réseau d'eau potable
Canalisation
Poteau incendie (point)
Flux d'Eau entrant / sortant
Entrant
Sortant
Saint-Jory
Lespinasse
Gagnac-sur-Garonne
5
4
3
2
1
Seilh
3 alimentations depuis le Château d'eau de Fenouillet
Zone d'influence du Château d'eau de Fenouillet
Fenouillet
COMMUNE DE GAGNAC
REVISION DU PLU
Schéma d'alimentation en Eau Potable et Défense Incendie